

**Demande de renouvellement ou de remplacement**  
Certificat du chasseur ou du piégeur  
Certificat de réussite

Remplir et retourner par la poste le formulaire ci-dessous en y joignant votre paiement (payable par chèque, mandat-poste, carte de crédit Visa ou MasterCard).

« Tout chèque qui n'est pas honoré par l'institution financière sur laquelle il est tiré, en raison de provision insuffisante, ou compte fermé, est assujéti aux frais édictés selon l'article 12.2 de la Loi sur le ministère du Revenu (L.R.Q. ch. M-31) »

Si vous n'avez pas reçu votre certificat dans un délai maximum de 30 jours, vous avez 2 mois pour contacter la Direction des permis et de la tarification : (418) 521-3895.

Pour des renseignements additionnels sur le remplacement de votre certificat du chasseur ou du piégeur ou du certificat de réussite, veuillez vous adresser à l'un ou l'autre des bureaux régionaux du Ministère.

**Adresse de retour :**

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Secteur Faune Québec  
Direction des permis et de la tarification  
Édifice Bois-Fontaine – Local RC 100  
880, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1S 4X4

**Avant de poster, avez-vous inclus :**

- Votre formulaire dûment rempli.
- Votre paiement.

**Avez-vous inscrit :**

- Votre numéro de certificat (si disponible) au verso du chèque.
- Les renseignements nécessaires si vous utilisez votre carte de crédit.

**IMPORTANT**

- Ne pas envoyer d'argent par la poste.
- Délai maximum de 30 jours, pour le traitement de votre mise à jour.
- Faire votre chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances et le dater du jour de l'envoi de votre formulaire.
- Si des modifications doivent être apportées à votre nom ou à votre date de naissance, nous fournir une photocopie de votre extrait de naissance ou de tout autre pièce justificative officielle à l'appui de votre demande.

**Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels**

Conformément aux exigences de l'article 65 de la Loi sur l'accès (...), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune vous informe que les renseignements nominatifs recueillis sur ce formulaire seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes affectées à la gestion des certificats du chasseur ou du piégeur ou de réussite.

Détacher et poster



Direction des permis et de la tarification  
Édifice Bois-Fontaine – Local RC 100  
880, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1S 4X4

**MISE À JOUR**

- Certificat du chasseur ou du piégeur  
 Certificat de réussite

- Renouvellement (Expiration avant le 31 mars 1994)  
 Remplacement (Perdu, brisé, volé, etc)

Si disponible		Date de naissance		Année	Mois	Jour
N° du certificat						
Nom						
Prénom						
Numéro		Rue			App.	
Municipalité						
Code postal						
N° téléphone (travail)		Ind. rég.		N° téléphone (résidence)		Ind. rég.
Signature				Date		
				Année		
				Mois		Jour

Pour toute demande de renouvellement ou de remplacement reçue à la Direction des permis et de la tarification

**TARIF : 28,73 \$** Toutes taxes incluses

**Mode de paiement :**  Mandat-poste  Chèque  
Veuillez faire votre paiement à l'ordre du « **Ministre des Finances** »

Visa Émission M A Expiration M A  
 MasterCard De \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Numéro de carte \_\_\_\_\_